

DOCUMENTS FOURNIS PAR LA COCOF À COMPLÉTER :
1. Formulaire générique demande de subvention (document Word ou version numérique – IRISbox)
2. Formulaire spécifique règlements théâtre et danse (document Word)
DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ASSOCIATION :
1. Budget de création globale du projet (prévisionnel ou définitif) ;
2. Dossier de présentation relatif à l'activité / projet (dossier artistique, de diffusion, de presse, éventuellement dossier pédagogique, flyer, livret, ...)
3. Les derniers bilan et comptes approuvés par le Conseil d'Administration (maximum année N-2)
4. La preuve du dépôt des derniers bilan et comptes (maximum année N-2) auprès de la Banque Nationale de Belgique ou du Greffe du Tribunal de l'Entreprise francophone de Bruxelles
5. Le dernier rapport d'activités de l'année précédente approuvé par le Conseil d'Administration (maximum année N-2)
6. Supports promotionnels éventuels (non obligatoire)
7. Statuts de l'association / composition de ses membres (uniquement si changements)
8. Relevé d'identité bancaire (attestation bancaire) (uniquement si changement)
RÈGLEMENTS THÉÂTRE ET DANSE
A. INITIATION SCOLAIRE
1. Une note détaillée expliquant le contenu et le déroulement des animations
2. Les noms et adresses des partenaires financiers et des coproducteurs impliqués dans le projet, ainsi qu'une copie du contrat de coproduction (ou au moins une lettre d'intention)
B. PROMOTION À L'ÉTRANGER
1. Un budget détaillé du projet de déplacement
2. Une note de motivation relative à l'intérêt que revêt la participation de la compagnie de théâtre ou de danse au projet pressenti
3. Un rapport précisant toutes les sources de financement publiques et privées en vue de l'organisation du déplacement à l'étranger. Les noms et adresses des partenaires financiers et des coproducteurs impliqués dans le projet, ainsi qu'une copie du contrat de coproduction (ou au moins une lettre d'intention)
4. Les coordonnées et les références du lieu ou de l'organisme qui accueille les représentations, accompagnées d'une attestation écrite

C. FONDS D'ACTEURICES

1. Dans le budget de création global du spectacle mettre en évidence le(s) salaire(s) du (des) stagiaire(s)
2. Une note de motivation relative au choix du (des) stagiaire(s), la description de leurs tâches et de leur fonction ainsi qu'une explication relative au choix du(es) parrain/marraine(s)
3. Le curriculum vitae de chaque stagiaire
4. Une copie recto verso de la carte d'identité de chaque stagiaire
5. Une copie du diplôme ou certificat de fin de cycle de chaque stagiaire
6. Les noms et adresses des partenaires financiers et des coproducteurs impliqués dans le projet, ainsi qu'une copie du contrat de coproduction (ou au moins une lettre d'intention)
7. Les coordonnées et les références du lieu qui accueille les représentations. Si la compagnie ne dispose pas d'un lieu propre, elle doit fournir une attestation du lieu qui l'accueille